

République Française Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 30/04/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°
Séance du 7 avril 2022 21. 2022

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Absents : 1

Représentés : 1

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1

L'An Deux Mille Vingt Deux le Sept Avril à 18 heures
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, HOMBERT B, THEULE JC,
VEDEL P, KROGSDAHL A, STEHLE C, QUEVREUX M

Absent excusé : GILHET B procuration à THEULE JC

Absent : NICAISE V

Objet : Adoption des budgets primitifs 2022

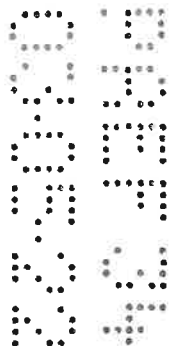
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121
Etant donné que les budgets primitifs ont été présentés il convient au Conseil de se
prononcer.

CCAS	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	10 063,77 €	10 063,77 €

MUSEE	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	182 241,50 €	182 241,50 €
INVESTISSEMENT	162 872,00 €	162 872,00 €
TOTAL	345 113,50 €	345 113,50 €

PARKING	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	585 643,37 €	585 643,37 €
INVESTISSEMENT	95 924,87 €	95 924,87 €
Total	681 568,24 €	681 568,24 €

BUDGET GENERAL	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	884 169,05 €	884 169,05 €
INVESTISSEMENT	300 000,00 €	300 000,00 €
TOTAL	1 184 169,05 €	1 184 169,05 €



Date de la convocation : 30/04/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°

Séance du 7 avril 2022

21. 2022

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Absents : 1

Représentés : 1

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1

L'An Deux Mille Vingt Deux le Sept Avril à 18 heures
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, HOMBERT B, THEULE JC,
VEDEL P, KROGSDAHL A, STEHLE C, QUEVREUX M

Absent excusé : GILHET B procuration à THEULE JC

Absent : NICAISE V

Objet : Adoption des budgets primitifs 2022

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121
Etant donné que les budgets primitifs ont été présentés il convient au Conseil de se
prononcer.

CCAS	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	10 063,77 €	10 063,77 €

MUSEE	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	182 241,50 €	182 241,50 €
INVESTISSEMENT	162 872,00 €	162 872,00 €
TOTAL	345 113,50 €	345 113,50 €

PARKING	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	585 643,37 €	585 643,37 €
INVESTISSEMENT	95 924,87 €	95 924,87 €
Total	681 568,24 €	681 568,24 €

BUDGET GENERAL	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	884 169,05 €	884 169,05 €
INVESTISSEMENT	300 000,00 €	300 000,00 €
TOTAL	1 184 169,05 €	1 184 169,05 €